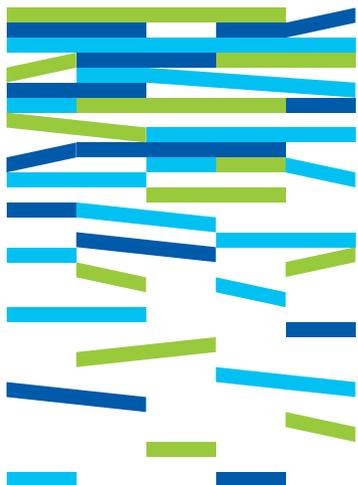


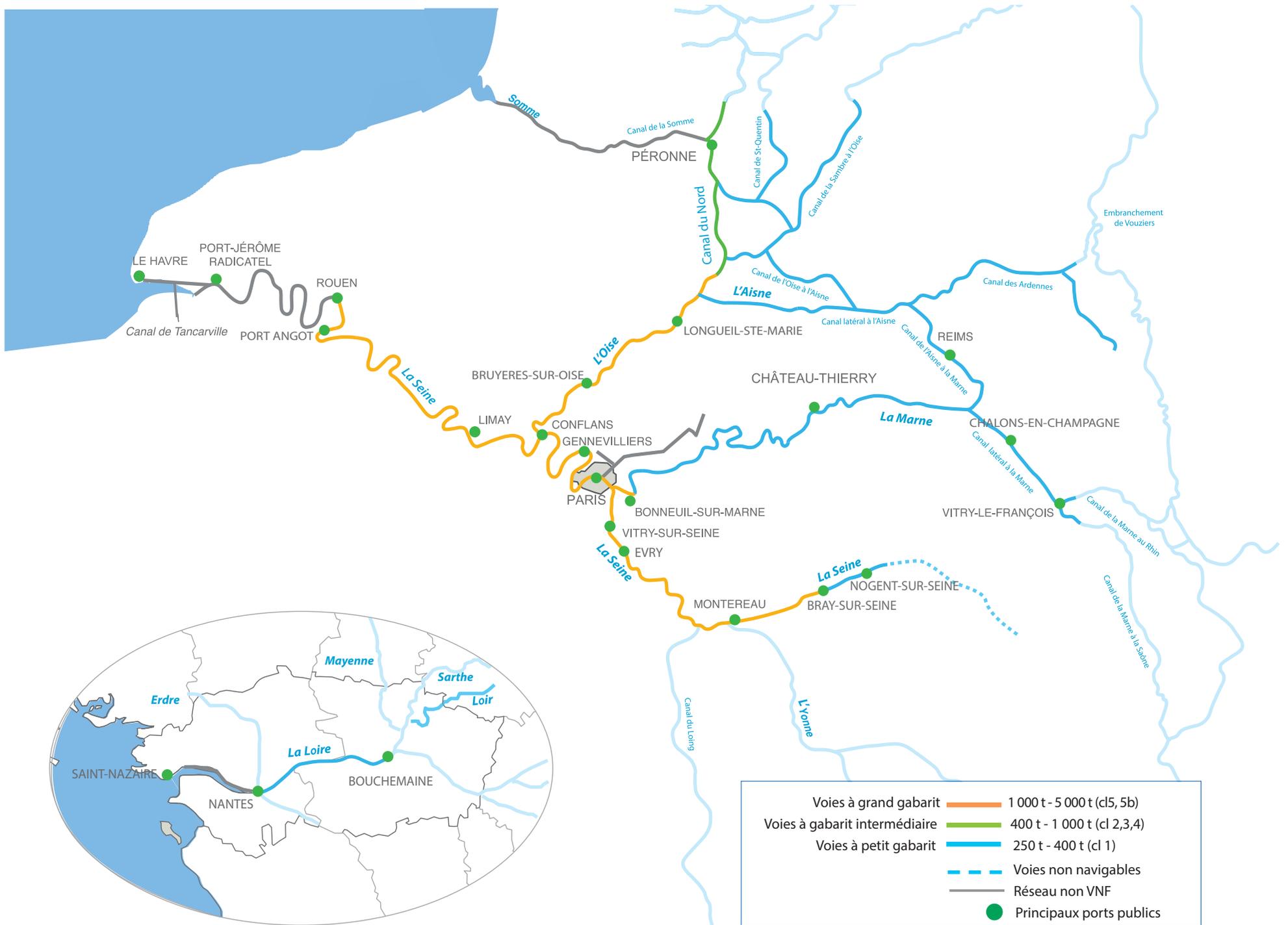


Transport et tourisme fluvial

Les chiffres clés 2018

VNF Bassin de la Seine





À noter : La gestion de l'Yonne a été transférée à VNF Centre-Bourgogne le 1er août 2018.

Le réseau fluvial de VNF Bassin de la Seine

■ 1 400 km de voies navigables

- ▲ 800 km de rivières
- ▲ 600 km de canaux

■ 370 ouvrages de navigation

- ▲ 66 barrages de navigation (dont 5 gérés par BAMEO sur l'Aisne)
- ▲ 20 barrages de prises d'eau
- ▲ 253 écluses
- ▲ 16 ponts-canaux
- ▲ 9 ponts mobiles
- ▲ 7 tunnels

■ Autres ouvrages

- ▲ 23 passes à poissons (dont 17 gérées par VNF)
- ▲ 7 ouvrages de production hydro-électrique (non gérés par VNF)
- ▲ 700 épis sur la Loire

■ 1 réseau, 3 gabarits



Grand gabarit

455 km de voies

Bateaux de 90m et plus
Gabarit de 1000 à 5000 tonnes



Gabarit intermédiaire

152 km de voies

Bateaux de 38,5m à 90m
Gabarit de 400 à 1000 tonnes



Petit gabarit

794 km de voies

Bateaux de 38,5m et moins
Gabarit de 250 à 400 tonnes

■ La flotte

En moyenne, **900 unités** (automoteurs ou convois poussés) naviguent sur le bassin de la Seine dont environ :

- ▲ 600 unités de gabarit Freycinet ($\leq 350t$) et canal du Nord ($\leq 750t$) qui relie le bassin Seine-Oise au réseau du Nord-Pas-de-Calais.
- ▲ 150 unités de 800t à 1500t et 150 unités de 1500t et plus qui naviguent principalement sur le réseau à grand gabarit de la Seine et de l'Oise.

LES GABARITS FLUVIAUX



Automoteurs (péniches)

▲ Gabarit Freycinet

Longueur : 38,5 m. Largeur : 5,05 m.

Tonnage type : 250 à 350 tonnes = 14

▲ Gabarit canal du Nord

Longueur : jusqu'à 75 m. Largeur : 5,70 m.

Tonnage type : jusqu'à 750 tonnes = 30

▲ Automoteurs de type RHK

Longueur : jusqu'à 135 m. Largeur : jusqu'à 14,5 m.

Tonnage type : jusqu'à 3 500 tonnes = 140



Convois poussés (pousseur + barges)

▲ Longueur : 185 m. Largeur : 11,40 m.

Tonnage type : jusqu'à 5 000 tonnes = 200



Navires fluvio-maritimes

▲ Longueur : jusqu'à 100 m. Largeur : jusqu'à 15 m.

Tonnage : jusqu'à 3 000 tonnes = 80 à 100



Chiffres clés 2018

21,5 millions de tonnes transportées¹ +3,8 %

40,1 millions de tonnes manutentionnées² +5 %

3,54 milliards de tonnes-kilomètres³ +2,9 %

Tonnage moyen⁴ 690 tonnes +32,2 %

Distance moyenne parcourue 165 km -0,6 %

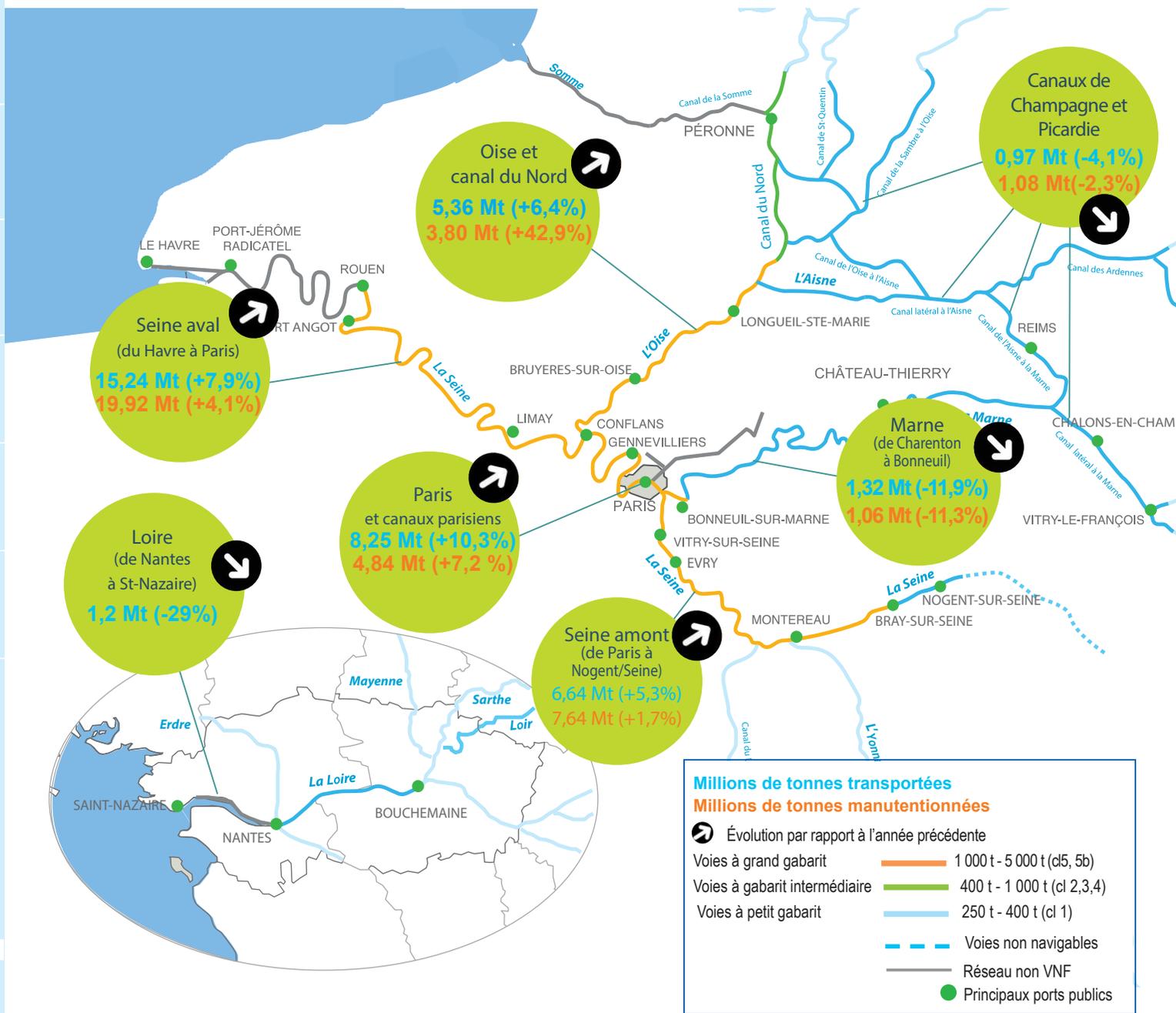
¹ Tonnage transporté : total des flux en tonnes rattachés à une origine et une destination.

² Tonnage manutentionné : Somme des chargements et déchargements.

³ T-km : nombre de tonnes x nombre de kilomètres parcourus.

⁴ Tonnage moyen : total des tonnages / nombre de voyages.

Évolution des trafics par itinéraire



Le bilan 2018

■ Au niveau national

En France, le trafic fluvial de marchandises est **resté globalement stable** tout au long de l'année avec **51,7 millions de tonnes transportées (-1,7%)** représentant près de **6,7 milliards de t-km (-0,5%)**.

Malgré des conditions climatiques défavorables (crues ou étiages), **le trafic intérieur de marchandises est en croissance** grâce au dynamisme des bassins Seine-Oise et Rhône-Saône.

■ Sur le Bassin de la Seine

Après un 1^{er} trimestre marqué par les crues qui ont considérablement affecté le transport fluvial, **l'activité sur le bassin de la Seine a amorcé une reprise sensible et continue**. Fin 2018, il capitalise une **croissance de 3,8% en tonnes et de 2,9% en t-km, soit un trafic global de 21,5 millions de tonnes et de 3,5 milliards de t-km**. On estime qu'en l'absence de crues, la croissance se serait établie à 4,5% en t-km en 2018.

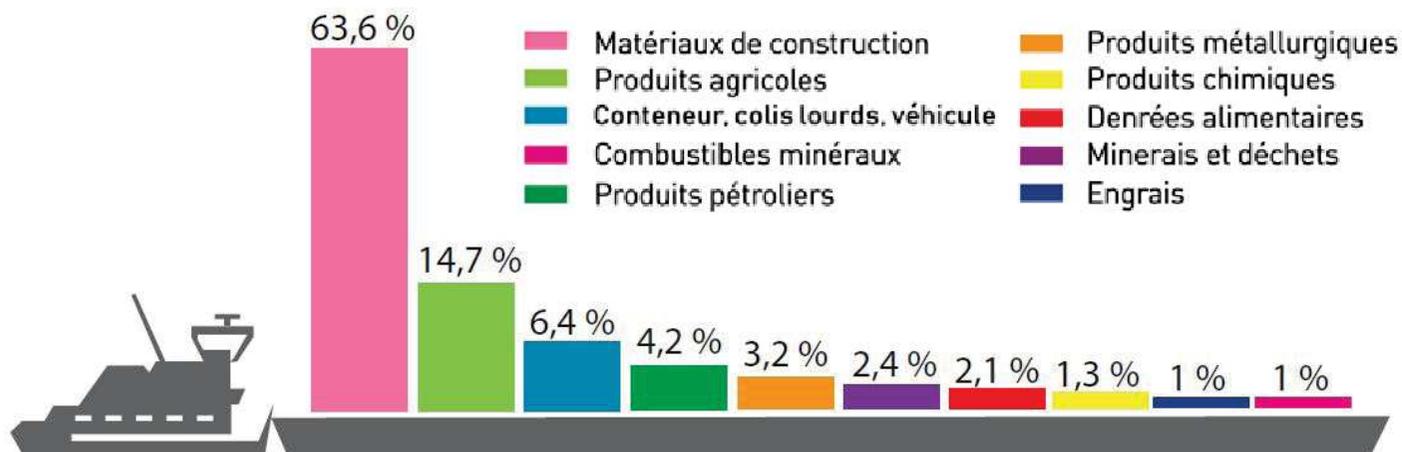
Deux segments sont en nette progression par rapport à 2017 :

> la filière agroalimentaire (+17,6% en tonnes et +19,3% en t-km)

> la filière des minéraux bruts et matériaux de construction (+4,9% en tonnes et +1,9% en t-km)

Le bassin de la Seine représente plus de 50 % du fret fluvial national en t-km et plus de 40% en tonnes

■ Répartition par nature de marchandises (en tonnes)



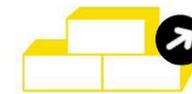
■ Les variations par filière entre 2018 et 2017



MÉTALLURGIE

-3,0 % (t)

-5,1 % (t-km)



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

+4,9 % (t)

+1,9 % (t-km)



ENGRAIS, CHIMIE

-16,8 % (t)

-23,9 % (t-km)



AGROALIMENTAIRE

+17,6 % (t)

+19,3 % (t-km)



ÉNERGIE

-3,6 % (t)

-6,4 % (t-km)



CONTENEURS,

+0,4 %

(en EVP - voir p.5)

Les trafics par filière

■ L'agro-alimentaire

La croissance de cette filière **(+17,6% en tonnes et +19,3% en t-km)** s'appuie sur la reprise des trafics céréaliers (blé et orge) **qui progressent de près de 26% en volume (+27% en t-km)** grâce notamment aux flux vers le Grand Port Maritime de Rouen destinés à l'exportation.

De nombreux projets émergent dans cette filière largement exportatrice en lien avec le transport fluvial, élément essentiel de compétitivité. Ainsi, des hubs logistiques massifiés se développent sur le réseau de la Seine et de l'Oise pour augmenter la part du fluvial dans le transport de céréales vers Rouen ou le nord de l'Europe.

■ Les conteneurs

Près de 265 000 conteneurs EVP ont été transportés sur la Seine et l'Oise en 2018. Après une hausse record de 15% en 2016 et une baisse de 2,4% en 2017, cette activité remonte légèrement de 0,4% en 2018.

Cette reprise est due à la forte progression du trafic du port de Rouen (+9,3% en volume) grâce à l'approvisionnement des silos portuaires et à l'augmentation de 6% des conteneurs maritimes.



Le saviez-vous ?

L'EVP (équivalent vingt pieds) est l'unité de mesure de conteneurs la plus utilisée. Elle correspond à une boîte de vingt pieds, soit 6,20m x 2,50m x 2,50m.

■ Les matériaux de construction

Représentant **63% des trafics du bassin de la Seine**, cette filière enregistre **une hausse de 1,9 % en t-km et de 4,9 % en tonnes** due en grande partie à la reprise de l'activité BTP en Île-de-France, associée aux prémices des chantiers du Grand Paris (approvisionnements en matériaux de construction, évacuation des déblais...).

Les grands chantiers franciliens devraient fortement contribuer à une augmentation du transport fluvial en 2019 et dans les années à venir.

■ Évolution par filière entre 2017 et 2018

FILIÈRE MARCHANDISES	En millions de tonnes	Variation 2018 / 2017	En millions de t-km	Variation 2018 / 2017
FILIÈRE AGRO-ALIMENTAIRES	3,6	+17,6%	1012,39	+19,3%
Produits agricoles	3,16	+25,7%	890,43	+27%
Denrées alimentaires	0,44	-19,6%	121,95	-17,6%
FILIÈRE ÉNERGIE	1,12	-3,6%	144,01	-6,4%
Combustibles minéraux	0,21	-12,3%	46,47	-19,5%
Produits pétroliers	0,91	-1,3%	97,53	+1,5%
FILIÈRE MÉTALLURGIE	1,20	-3,0%	290,47	-5,1%
Minerais et déchets	0,51	+0,4%	74,79	-3,9%
Produits métallurgiques	0,68	-5,3%	215,68	-5,5%
FILIÈRE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	13,67	+4,9%	1720,66	+1,9%
FILIÈRE ENGRAIS CHIMIE	0,51	-16,8%	87,81	-23,9%
Engrais	0,22	-31,8%	60,33	-24%
Produits chimiques	0,29	-0,3%	27,48	-23,6%
FILIÈRE CONTENEURS, COLIS LOURDS, VÉHICULES	1,38	-13,1%	288,52	-12,7%
TOTAL	21,5	+3,8%	3 543,86	+2,9%

La logistique fluviale urbaine

2018 est **une année de relance de la logistique urbaine**, notamment au niveau de la métropole du Grand Paris. Outre le développement de trafics existants comme ceux de Franprix, de nouveaux projets liés à la messagerie ou à la grande distribution sont en cours d'étude et pourraient prochainement se concrétiser. **VNF a ainsi cofinancé plusieurs études et expérimentations** visant à reporter des flux sur le mode fluvial. On observe **des demandes croissantes de recours à la voie d'eau** dans l'organisation de la logistique de livraison des derniers kilomètres en zone urbaine dense sous l'effet conjugué du développement du e-commerce, des problèmes de congestion et d'une sensibilité croissante à la performance environnementale et sociétale de la chaîne de transport.

■ POINTS REPÈRES :

▲ **La Métropole du Grand Paris** et 50 autres partenaires dont VNF ont signé le 10 septembre 2018 le **Pacte pour une logistique métropolitaine : 12 mesures pour contribuer à une logistique durable** des marchandises (livraison du dernier kilomètre, transition des flottes vers des véhicules à faibles émissions...). Le développement de la logistique urbaine fluviale est animé par VNF au sein d'un groupe de travail dédié.

▲ **Grand Paris Express (GPX)** : La Société du Grand Paris, la Ville de Paris, l'État, HAROPA et VNF ont signé le 4 octobre 2018 **une convention de partenariat** visant à favoriser la voie d'eau pour évacuer les déblais et approvisionner les chantiers du GPX et réduire l'impact environnemental des travaux. Sur les 45 millions de tonnes de déblais générés, **au moins 8 millions** pourraient être évacuées par la voie d'eau, **soit l'équivalent de plus de 400 000 camions**.



▲ **Speed Distribution Logistique** a expérimenté les 6 et 7 septembre 2018 la voie d'eau pour ses livraisons de colis dans Paris. VNF a co-financé cet essai grâce au Plan d'Aides au Report Modal (PARM). Des suites sont attendues pour 2019 avec une pérennisation de ces flux.

▲ **Jeux Olympiques Paris 2024** : VNF accompagne la fluvialisation des chantiers liés aux futurs aménagements des JO 2024. Le Village olympique de 360 000m² va nécessiter **plus de 300 000 tonnes de matériaux** de construction. **La logistique fluviale** va jouer un rôle clé dans sa construction puisqu'il sera situé de part et d'autre de la Seine, **sur le réseau de VNF**, à proximité des ports de Saint-Denis-l'Etoile (93) et de Gennevilliers (92).



■ Les atouts de la voie d'eau dans la logistique urbaine

▲ **DIMINUTION** des risques d'accidents

▲ **FIABILITÉ** des délais de livraisons

▲ **OPTIMISATION** de la gestion des stocks

grâce aux barges qui peuvent stocker jusqu'à 2 500 tonnes de marchandises.

▲ **SÉCURITÉ** des marchandises transportées

▲ **ADAPTATION** des péniches, barges ou convois poussés aux différents types de chargement.

▲ **RÉDUCTION DE LA CONGESTION ROUTIÈRE**

▲ **UN RÉSEAU NON SATURÉ**

La Seine pourrait absorber 3 à 4 fois plus de trafic fluvial avec l'infrastructure existante.

▲ **ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE**

Le transport fluvial consomme jusqu'à 4 fois moins d'énergie que les autres modes.

Le tourisme fluvial

Trait d'union entre l'Île-de-France et la Normandie, la **Vallée de la Seine s'impose comme un atout indéniable** en faveur du rayonnement touristique national et offre des sites exceptionnels (Le Havre Patrimoine mondial de l'Unesco, la route des impressionnistes...).

Avec **près de 8 millions de passagers en Île-de-France, la Seine est le quatrième monument parisien le plus fréquenté** derrière le Louvre (8 M de visiteurs), Notre-Dame et le Sacré Coeur (10 M) et devant la Tour Eiffel (7,1 M).

■ L'offre touristique sur le bassin de la Seine

Le tourisme fluvial se décline sous différentes formes : plaisance individuelle, location de bateaux, bateaux-promenade, péniches-hôtels et croisières avec hébergement.



103
compagnies
de croisières



48
ports de plaisance



80
haltes nautiques



19
paquebots fluviaux



4
sociétés de location



106
clubs de sports nautiques

■ Fréquentation des écluses en 2018



■ Passages annuels aux écluses

Voie navigable	Écluse	Plaisance professionnelle (bateaux à passagers)	Plaisance privée et location	Total 2018
Seine aval	Suresnes	953	1634	2587
	Andrézy	1089	737	1826
	Méricourt	983	392	1375
Seine amont	Port à l'Anglais	223	1382	1605
	Coudray	56	951	1007
	Varennnes	14	630	644
Marne	St Maurice	200	1130	1330
	Cumières	403	439	842
Oise	Pontoise	71	615	686
	Venette	70	554	624
Canal latéral à la Marne	Châlons	8	513	521
Canal latéral à l'Aisne	Berry au bac	2	441	443

■ La croisière fluviale

▲ Les paquebots fluviaux (50 passagers minimum) et péniches-hôtels

L'activité croisière fluviale avec hébergement sur la Seine s'est bien portée en 2018 malgré la crue en début d'année. Le nombre de paquebots en exploitation a plus que doublé entre 2011 et 2018. **Une vingtaine de bateaux de croisière**, dont une majorité de 110m de long, effectuent des rotations régulières sur le bassin de la Seine.

▲ Les bateaux promenade (avec ou sans restauration)

- ▲ L'activité est en forte croissance, principalement sur l'Île-de-France et l'Oise avec le développement d'escales pour les bateaux promenade.

- ▲ Sur la Loire, l'activité est stable entre Saint-Nazaire et Bouchemaine (44) avec 16 bateaux promenades



Évolution de l'offre d'escales croisières



21 escales actuelles
24 escales à court terme



Paris – Le Havre
346km navigable et
de nombreux sites
d'intérêt touristique



44 places actuelles
50 places à court terme



130 millions
d'euros de
retombées
économiques

■ VNF participe au développement des escales

Pour accompagner l'essor de la croisière fluviale, VNF, HAROPA et la Délégation interministérielle du développement de la Vallée de la Seine renforcent l'offre d'escales et de services associés sur la Seine entre Paris et le Havre (76) pour :

- ▲ Augmenter la capacité d'accueil et d'équipement en services des escales,
- ▲ Permettre l'arrivée de nouveaux bateaux de 125 à 135m de long,
- ▲ Moderniser les escales existantes.

En 2018, une nouvelle escale a vu le jour à La Roche Guyon (27).



■ Les bateaux stationnaires

Les bateaux stationnaires regroupent les bateaux à usage d'activités commerciales et les bateaux à usage d'habitation.

▲ Sur le bassin de la Seine

1 824 bateaux stationnaires
dont 80% sont gérés par VNF.

▲ En Île-de-France

1 548 bateaux stationnaires dont :

- 1 300 bateaux-logement
- 245 bateaux-activités

■ Le tourisme fluvestre

Le tourisme fluvestre, qui conjugue le tourisme fluvial et d'autres modes d'itinérance, a le vent en poupe. Ainsi, VNF travaille en partenariat avec les collectivités pour développer des projets, notamment des pistes cyclables et des activités de plaisance ou nautiques.

▲ **La Seine à vélo** reliera Paris au Havre (76) et Honfleur (14) en suivant le cours sinueux du fleuve. D'une longueur définitive approchant les 400 km, ce projet mentionné dans le contrat de plan « Vallée de la Seine » verra le jour en 2020.

▲ **La Loire à vélo** est un itinéraire cyclotouristique de 900 km de long qui relie Cuffly (18), près de Nevers, à Saint-Brevin-les-Pins (44).

▲ **Sur la Marne**, entre Neuilly-sur-Marne (93) et Mareuil-sur-Aÿ (51), VNF lance une démarche partenariale avec les des collectivités et opérateurs privés pour élaborer une stratégie de valorisation touristique commune.



Soutenir le transport fluvial

■ Le Plan d'Aides au Report Modal (PARM)

VNF accompagne les chargeurs et les logisticiens qui souhaitent recourir à la voie d'eau.

En 2018, le PARM c'est :

- ▲ **13 projets financés,**
- ▲ **232 000 € d'aides versées,**
- ▲ un report modal évalué à **470 millions de t-km** et **2,3 millions de tonnes de trafic** supplémentaire.

La Région Île-de-France a adopté début 2018 **un nouveau Plan Fret** et renforce sa participation dans le PARM 2018-2022 à hauteur de **1 M€** pour les projets régionaux.

Objectifs :

- ▲ Objectiver les avantages du recours au transport fluvial en finançant des études de marché,
- ▲ Permettre aux chargeurs de tester la voie d'eau en prenant en charge le financement d'expérimentation,
- ▲ Accompagner les entreprises qui veulent recourir à la voie d'eau en prenant en charge une partie des investissements nécessaires (aménagement de quai, acquisition d'outil de manutention...)

■ Des outils pratiques pour utiliser le mode fluvial

L'éco-calculateur de la voie d'eau, le calcul d'itinéraire fluvial et l'offre logistique de réseau sont disponibles sur : www.vnf.fr

Le saviez-vous ?



■ Le Plan d'Aides à la Modernisation et à l'Innovation de la flotte (PAMI)

VNF favorise l'adaptation de la flotte aux demandes des transporteurs et aux nouvelles exigences environnementales.

En 2018, le PAMI c'est :

- ▲ **28 projets soutenus,**
- ▲ **1,5 M€ d'aides versées,**
- ▲ **10,6 M€ d'investissement** par les opérateurs.

Dans ces projets figurent une construction et quatre achats de bateaux dont deux créations d'entreprise fluviale.

La Région Île-de-France a acté sa participation dans certains volets du PAMI 2018-2022 à hauteur de **1,5M€**.

Objectifs :

- ▲ moderniser la flotte et conforter le transport fluvial sur le plan environnemental,
- ▲ adapter la cale à l'émergence de nouveaux trafics,
- ▲ soutenir la création et le développement des entreprises de transport fluvial,
- ▲ promouvoir l'innovation.



Poste de chargement de granulats à Marolles-sur-Seine (77)

Moderniser et fiabiliser les infrastructures

En 2018, VNF a investi 32,7 millions d'euros, avec le soutien des collectivités dans la modernisation des infrastructures fluviales, dont 7,4 ont été consacré à la modernisation des barrages et 11 à la rénovation des écluses.

■ De nouveaux ouvrages

▲ **Barrage de Vives-Eaux (77)** : Inauguré le 23 octobre 2018, ce nouvel ouvrage est entièrement automatisé. Cette opération d'un coût de 40 M€ a été cofinancée par l'État/VNF (23 M€), la Région Île-de-France (14,3 M€), l'Agence de l'eau (2,1 M€) et le département de Seine-et-Marne (300 K€). La mise en accès public de sa passerelle a été cofinancée par VNF, la Région Île-de-France, le Département de Seine-et-Marne, la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine et les communes de Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi et Dammarie-les-Lys.

▲ **Frayère à brochets à Beaumont-sur-Oise (95)** : Elle est réalisée à titre de compensation environnementale suite à la construction des barrages de l'Oise. VNF a investi 1 M€ dans cette opération qui vise à favoriser la reproduction des brochets et cyprinidés (carpes, perches...) et contribuera au développement de la faune et de la flore ainsi qu'à l'amélioration du bon état écologique de l'Oise.



■ Un réseau plus fiable...

▲ **Sur la Seine amont** : Suite à la crue du 1^{er} trimestre 2018, l'écluse principale de Vives-Eaux (77) et le barrage de Champagne-sur-Seine (77) ont dû être réparés. Des travaux de rénovation et de modernisation de la petite écluse d'Évry (91) et de la grande écluse de Port-à-l'Anglais à Alfortville (94) ont également été effectués et les écluses secondaires de Vives-Eaux et La Cave (77) ont été remises en service.

▲ **Sur la Seine aval** : Les écluses de Notre-Dame-de-la-Garenne (27), Amfreville-sous-les-monts (27), Suresnes (92) et Bougival (78) ont été rénovées pour un investissement de près de 5 M€.

▲ **Dans l'Aisne** : Les premiers travaux ont été lancés pour la réouverture du canal de la Sambre à l'Oise prévue pour 2021.

■ ... et modernisé via la téléconduite

▲ **Sur le Canal du Nord** : La téléconduite a été mise en service sur les 12 écluses entre Moislains (80) et Pont l'Evêque (60) (1 poste de commande pour 2 écluses).

▲ **Sur la Marne** : Les premiers travaux ont été réalisés pour la mise en place d'une téléconduite entre Neuilly-sur-Marne (93) et Vaires-sur-Marne (77).



■ Contrats de Plan État-Région 2015-2020 (CPER)

La rénovation et la modernisation des infrastructures fluviales du bassin de la Seine sont cofinancées par les collectivités territoriales dans le cadre de Contrat de plan État-Région. **Le montant total des investissements inscrits aux CPER 2015-2020 s'élève à 199 M€**, avec le soutien financier des régions Île-de-France (30 M€), Normandie (10 M€), Hauts-de-France (6 M€), Grand-Est (2,3M€) et des départements de l'Aisne (1,5 M€) et de l'Aube (1.5 M€).

L'Union européenne participe également au financement des projets faisant partie de la liaison Seine-Escaut, à hauteur de 40% du montant HT des travaux.

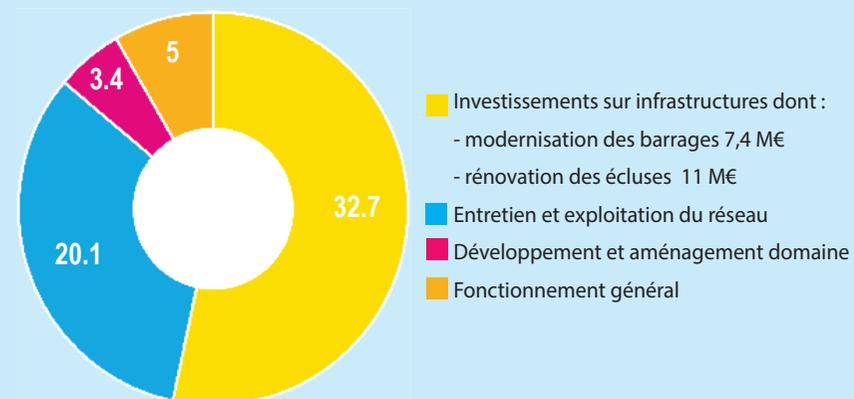
Le contrat pour la Loire et ses annexes, dont VNF assure la maîtrise d'ouvrage, s'élève à 42 M€ avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Loire Bretagne (45%), la Région Pays de la Loire (30%), l'Union européenne (20%) et VNF (5%). L'objectif de cette opération est de rééquilibrer le lit du fleuve dont l'écoulement naturel a été modifié, au fil du temps, par la main de l'homme.



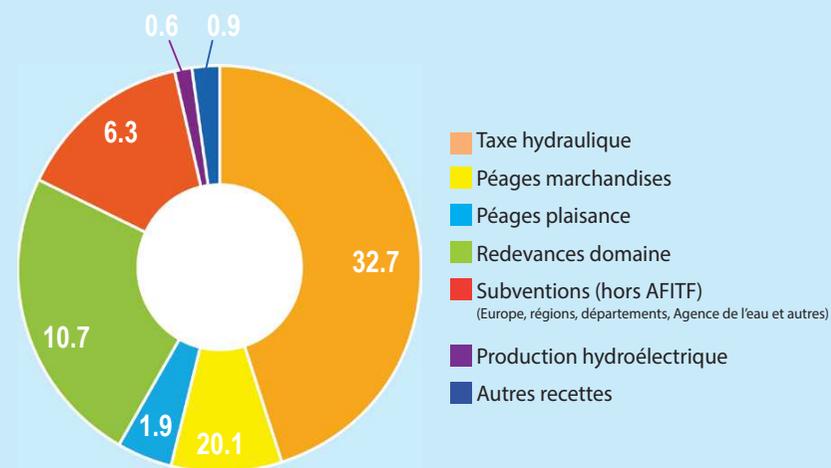
Vue aérienne de la Loire

LE BUDGET (HORS MASSE SALARIALE)

DÉPENSES (61,2 M€)



RECETTES (44,4 M€)



* NB : L'équilibre des comptes est consolidé au niveau national de l'Établissement public VNF, notamment par l'apport d'une dotation de l'État

Développer de nouveaux services

■ Distribution d'eau potable et d'électricité le long de la Seine

En 2018, HAROPA et VNF ont mis en service **neuf bornes de distribution d'eau et d'électricité sur les ports du Havre, Rouen (76), Gennevilliers (92) et Amfreville-sous-les Monts (27)** pour améliorer les services aux bateaux de commerce tout en répondant aux enjeux écologiques (réduction des pollutions atmosphériques lorsque les bateaux sont à quai, une économie estimée à 68 tonnes d'équivalent carbone par an et par borne, réduction des nuisances olfactives et sonores pour les riverains et les bateliers).

Dès 2019, 4 nouvelles bornes seront installées par VNF à Conflans-Sainte-Honorine (78).

Ce projet a été cofinancé par l'État, VNF, HAROPA, l'ADEME, les régions Normandie et Île-de-France, et l'Union Européenne.



■ Un nouveau Service d'Information Fluviale (SIF Seine)

VNF et HAROPA développent un **outil d'aide à la navigation** destiné aux professionnels de la voie d'eau. **Disponible sur internet à partir de juillet 2019**, cet outil proposera de nombreuses fonctionnalités : indication du trafic aux écluses, avis à la batellerie, carte dynamique, suivi des voyages en cours, affichage des hauteurs d'eau et hauteurs libres en temps réel... Le portail est développé sur la base de l'application e-RIS (SIF Rhin Supérieur) mise à disposition par VNF, EDF et l'Union Européenne.

Ce projet bénéficie du soutien financier de l'ADEME et des régions Normandie et Île-de-France.

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE (VNF)

VNF entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen : 6700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4000 ouvrages d'art (écluses, barrages, ponts-canaux...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

▲ Il crée les conditions du développement du transport de fret, en garantissant la disponibilité et la qualité du réseau à grand gabarit, en assurant la desserte massifiée des grands ports maritimes et en participant au développement des chaînes logistiques bas carbone.

▲ Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique, sur le réseau à petit gabarit, en développant le tourisme fluvial et les activités bord à voie d'eau, en aménageant le domaine public fluvial au service des territoires et de leur attractivité, en préservant le patrimoine fluvial.

▲ Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages, les différents usages de l'eau (eau potable, activités industrielles, agriculture), en luttant contre les inondations et le stress hydrique, en favorisant le développement de l'hydroélectricité et en préservant la biodiversité.

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE
Direction territoriale Bassin de la Seine
18 quai d'Austerlitz - 75013 Paris
Tél. : 01 83 94 44 00
www.vnf.fr

